

**Assemblée générale**

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
2 novembre 2017
Français
Original : anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 3^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 3 octobre 2017, à 10 heures

Président : M. Gunnarsson (Islande)
Puis : M^{me} Al-Temimi (Vice-Présidente) (Qatar)

SommairePoint 27 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 10 heures.

Point 27 de l'ordre du jour : Développement social
(suite)

a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
(suite) (A/72/158 et A/72/211)

b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (suite) (A/72/159, A/72/161 et A/72/161/Corr.1, A/72/166, A/72/189 et A/72/190)

1. **M. Richardson** (Sainte-Lucie), s'exprimant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que la CARICOM est déterminée à mettre fin à la pauvreté et à la faim ainsi qu'à lutter contre les inégalités et à bâtir des sociétés justes et inclusives, conformément aux objectifs fixés dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social, le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Le secrétariat de la CARICOM a collaboré avec les États membres, les institutions et les organisations de la Communauté des Caraïbes ainsi qu'avec ses partenaires régionaux et internationaux en vue de l'élaboration et de l'application de mesures permettant aux habitants de la région de réaliser leur plein potentiel de développement, comme la stratégie régionale de mise en valeur des ressources humaines à l'horizon 2030, adoptée en mars 2017. Cette stratégie s'appuie sur le plan stratégique 2015-2019 de la Communauté des Caraïbes, axé sur le renforcement de la résilience économique, sociale, environnementale et technologique et ayant pour objectifs de favoriser la croissance économique, de réduire les taux de pauvreté et de chômage et d'améliorer la qualité de vie et l'intégration communautaire en suivant une démarche systémique. La Communauté des Caraïbes considère notamment la résilience sociale comme une priorité stratégique majeure et estime, à cet égard, qu'il est nécessaire de se concentrer sur les principaux moteurs de la réforme économique, de promouvoir l'épanouissement des jeunes, d'améliorer la santé et le bien-être et de renforcer les initiatives et les programmes de prévention de la criminalité. En outre, les conséquences dévastatrices de l'actuelle saison des ouragans dans la région des Caraïbes témoignent de la nécessité de renforcer les capacités des pays de la CARICOM à faire face aux défis imprévisibles

auxquels sont de plus en plus confrontés les petits États vulnérables.

3. Les inégalités sociales persistent : certains individus ou groupes sociaux sont encore privés d'occasions, n'ont pas d'accès aux ressources et ne peuvent faire entendre leur voix ni jouir de leurs droits fondamentaux et civiques en raison de leur âge, leur sexe, leur race, leur appartenance ethnique, leur religion, leur handicap ou leur statut économique. Il est particulièrement difficile de réduire les inégalités entre les pays car le rythme de cette réduction dans le monde devrait marquer une pause, en raison de la stagnation ou du ralentissement de la croissance dans les différentes régions du globe et de la forte croissance démographique dans les pays à fort taux de pauvreté, où les inégalités sont élevées et où les modèles de croissance ne sont pas suffisamment inclusifs. Dans les économies avancées, le fossé entre riches et pauvres n'a pas été aussi grand depuis des décennies. Des données collectées récemment dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques montrent que les 10 % les plus riches de la population gagnent 9,6 fois plus que les 10 % les plus pauvres.

4. Les êtres humains sont la principale source du développement et son facteur le plus déterminant. C'est pourquoi il est d'une importance capitale d'investir dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des organismes publics pour qu'ils participent à des partenariats multipartites et à leur gestion, compte particulièrement tenu de l'évolution récente de la localisation géographique de la pauvreté au niveau mondial, près de trois quarts de la population mondiale pauvre vivant désormais dans des pays à revenu intermédiaire. Pour renforcer le développement social, il sera nécessaire de promouvoir une ouverture des institutions à tous, de renforcer la participation sociale et de poursuivre les objectifs de développement dans des cadres structurels appropriés. À cet égard, la CARICOM a redéfini son programme de développement afin d'accorder une plus grande importance, entre autres, au régionalisme et à la réforme des mécanismes de gouvernance.

5. **M^{me} Moldoisaeva** (Kirghizistan) dit que les efforts concertés de la communauté internationale ont permis d'enregistrer des progrès significatifs sur le plan du développement social dans le monde et que les droits sociaux figurent maintenant au cœur du Programme 2030. Toutefois, il reste encore du chemin à parcourir pour éliminer la pauvreté et assurer le plein emploi, un travail décent pour tous et l'intégration sociale. En outre, il est nécessaire de prendre des mesures globales et coordonnées pour faire face à

l'afflux de très nombreux réfugiés et migrants et à la croissance des inégalités.

6. Le Gouvernement kirghize élabore une stratégie nationale de développement à l'horizon 2040 destinée à réduire la pauvreté, renforcer la sécurité alimentaire, garantir une éducation et des soins de santé de qualité et renforcer la croissance économique, le développement énergétique et la protection de l'environnement. Au cœur de cette stratégie, un projet vise à accroître la transparence au niveau de l'administration centrale, lutter contre la corruption, améliorer la qualité et la sûreté des conditions de vie, renforcer l'éducation et les soins de santé et combler le fossé numérique afin de bâtir une société fondée sur le savoir.

7. Grâce à l'engagement du Gouvernement kirghize en faveur de l'augmentation du taux de scolarisation aux niveaux préscolaire et primaire, plus de 98 % des enfants ont été scolarisés en 2016. En outre, le Gouvernement kirghize a adopté une stratégie d'amélioration de la qualité de l'éducation et d'élargissement de l'accès à celle-ci avant 2020 et le taux de mortalité infantile dans le pays est passé de 66 % en 1997 à 29 % en 2014. On ne saurait trop insister sur l'importance des 17 objectifs de développement durable pour la protection sociale, l'autonomisation et la protection des droits des enfants.

8. Le Kirghizistan est doté de cadres juridiques et politiques solides de protection des droits des femmes. Il a adopté une stratégie nationale en vue d'atteindre l'égalité des sexes d'ici à 2020, axée sur le renforcement de la participation des femmes à la vie économique et politique sur un pied d'égalité avec les hommes ainsi que sur le renforcement de leur accès à la formation professionnelle et à des ressources juridiques. Tous les projets de loi sont soumis à une révision obligatoire avant d'être adoptés pour s'assurer qu'ils tiennent compte de la problématique hommes-femmes et l'État a créé un conseil national pour l'égalité des sexes rassemblant des représentants de plus de 10 000 organisations non gouvernementales. Des mesures ont été prises également pour accroître la représentation des femmes au sein de l'administration centrale, des autorités locales et des organes judiciaires et les dispositions du Code pénal kirghize relatives à la violence domestique ont été renforcées. En outre, une nouvelle loi sur la protection contre la violence conjugale, applicable aux conjoints mariés civilement ou pratiquant la polygamie ainsi qu'aux ex-conjoints concubins par nécessité, a été promulguée en mai 2017.

9. **M^{me} Bellout** (Algérie) estime que la communauté internationale doit redoubler d'efforts et se doter des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des mesures mondiales de promotion du développement inclusif et du bien-être de l'humanité, dont notamment le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, M^{me} Bellout demande à l'Organisation d'accorder une attention particulière aux besoins de l'Afrique et de se joindre aux efforts déployés par l'Union africaine, qui a récemment adopté une feuille de route sur la valorisation du dividende démographique par des investissements consacrés à la jeunesse, en vue de renforcer la lutte contre l'extrême pauvreté, les maladies et les conséquences négatives des catastrophes naturelles et des crises mondiales.

10. Depuis 2000, l'Algérie place le développement social au cœur de ses politiques et de ses plans de développement national, y compris ceux qu'elle a élaborés en vue de lutter contre la pauvreté, de créer des emplois décents pour tous, de revitaliser les zones rurales et d'améliorer les infrastructures. Pour atteindre un développement durable, des taux de croissance élevés et le plein emploi, l'Algérie cherche non seulement à réduire les taux d'extrême pauvreté mais également à éliminer complètement ce phénomène, tout en défendant les principes de la non-violence et du respect des droits de l'homme. À cet égard, l'Algérie a créé un certain nombre d'instances et de programmes nationaux proposant une aide financière et des services sociaux aux chefs de famille des ménages les plus pauvres, aux personnes dans l'incapacité de travailler, aux personnes handicapées et aux personnes âgées. En outre, elle a adopté un plan national de renforcement de la solidarité sociale, en particulier au sein des groupes marginalisés, en appuyant la mise en place de réseaux familiaux de production, ainsi que des politiques de promotion de la diversification économique, et s'efforce de défendre le principe de l'égalité des chances, en particulier pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées.

11. Enfin, M^{me} Bellout souligne que l'Algérie continuera de collaborer avec ses partenaires dans la région et au-delà en vue d'élaborer et d'appliquer des mesures faisant appel à des technologies novatrices.

12. **M. Wu** Haitao (Chine) estime que la communauté internationale devrait accorder une plus grande importance à l'élimination de la pauvreté, à l'emploi et à l'intégration sociale, les trois facteurs de développement social situés au cœur du Programme 2030. À cet égard, les États Membres doivent mettre en

place des mécanismes appropriés permettant d'appliquer la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social ainsi que d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable relatifs à l'élimination de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'emploi.

13. Conformément au principe du développement centré sur la population, les pays doivent instaurer des systèmes de protection sociale universels et durables fondés sur des données objectives et s'appuyant sur des structures de financement rationnelles pour parvenir au plein emploi et au travail décent pour tous, y compris les groupes vulnérables. Il est également nécessaire de stimuler l'innovation et la connectivité en menant une réforme structurelle, en développant de nouvelles modalités de croissance et en promouvant la construction d'infrastructures afin de s'adapter à l'évolution sociale et historique.

14. Pour sensibiliser les populations au concept d'avenir partagé pour l'humanité et rectifier le déséquilibre émergent entre le Nord et Sud, il est nécessaire de prendre des initiatives pour que la coopération Nord-Sud demeure la principale voie de coopération en faveur du développement, la coopération Sud-Sud jouant un rôle complémentaire essentiel. À cet égard, les pays développés doivent continuer d'aider les pays en développement en respectant les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement.

15. La Chine dispose d'un système de protection sociale très développé, comprenant un régime de retraites auquel étaient inscrits 888 millions d'habitants des milieux ruraux et urbains fin 2016, et un système d'assurance maladie de base qui, la même année, couvrait 1,3 milliard de personnes, soit 95 % de la population. Le Gouvernement chinois s'efforce de parvenir à un développement novateur, coordonné et respectueux de l'environnement ainsi que de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation à grande échelle. S'étant engagée à éliminer la pauvreté dans le monde en développement, la Chine contribuera à hauteur de 400 milliards de yuan, au cours des trois prochaines années, à des projets axés sur les moyens de subsistance mis en place par les pays en développement et les organisations internationales participant à l'initiative « Une ceinture et une route », lancée par l'État chinois, portant sur la promotion du développement dans plus de 60 pays et régions situés le long de la Ceinture économique de la Route de la soie entre l'Europe et l'Asie. Le Gouvernement chinois collaborera également avec les pays d'Afrique en vue d'assurer le suivi des résultats du Sommet de

Johannesburg du Forum sur la coopération sino-africaine et de faire avancer les dix principaux plans de renforcement de la coopération entre la Chine et l'Afrique de manière à concourir à l'application de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

16. **M^{me} Phipps** (États-Unis d'Amérique) estime qu'étant donné que les jeunes sont concernés par tous les aspects du développement, les États Membres doivent tenir compte de l'incidence de leurs décisions sur les jeunes et veiller à les inclure dans leur recherche de solutions aux problèmes de développement.

17. Les brimades, en particulier sur les réseaux sociaux, peuvent avoir des effets disproportionnés sur les jeunes, qui se retrouvent alors plus fortement exposés aux problèmes de santé mentale et aux risques de toxicomanie, d'exploitation, de comportements violents ou autodestructeurs et de suicide. Les jeunes figurent souvent parmi les groupes les plus durement touchés par les problèmes sociaux. Il est donc indispensable que tous les membres de la société cultivent les valeurs de l'empathie et de la communication pour que les jeunes fassent bon usage du monde dont ils hériteront. C'est pourquoi il est particulièrement important de renforcer les familles et d'aider davantage les enfants qui ne grandissent pas dans leur famille biologique, y compris ceux qui vivent dans des foyers de placement ou dans des camps de réfugiés. À cet égard, un échange de bonnes pratiques entre les États Membres en matière d'élaboration de politiques de protection des jeunes les plus vulnérables est indispensable. Les jeunes ayant le plus de perspectives d'avenir doivent tirer pleinement profit des outils et des technologies sans précédent dont ils disposent pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées par leurs homologues moins chanceux, en particulier les jeunes touchés par la pauvreté multigénérationnelle, la guerre et les conflits.

18. **M^{me} Flanagan** (Irlande), s'exprimant en sa qualité de déléguée de la jeunesse, dit que, face aux conflits armés et aux troubles politiques mettant à mal l'état de droit et la protection des droits de l'homme, la jeunesse irlandaise exhorte la communauté internationale à rester ferme dans son engagement en faveur de la paix et des droits de l'homme et à rejeter les forces hostiles à l'origine de lourdes pertes en vies humaines. Près de 22,5 millions de réfugiés, dont près de la moitié âgés de moins de 18 ans, ont été déplacés de force en raison de conflits ou de persécutions, et ont été renvoyés par les États à leur arrivée à la frontière, en violation du droit international coutumier. La communauté internationale doit s'efforcer de lutter contre la rhétorique populiste qui alimente la

discrimination à l'égard de ces groupes et empêche de parvenir à la paix.

19. Inspirés par les objectifs de développement durable et par les principes énoncés dans les traités des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, les jeunes ont un rôle essentiel à jouer pour bâtir un avenir meilleur. Les États doivent donc être conscients du potentiel de tous les jeunes, y compris des jeunes femmes, des jeunes issus de minorités ethniques et des jeunes handicapés, mais aussi réduire les inégalités en s'assurant que les jeunes reçoivent une éducation de qualité qui les dotera des compétences nécessaires pour s'en sortir, ainsi que respecter le droit des jeunes à la santé, y compris leur droit d'accéder à des services de santé mentale, sexuelle et procréative. Les États doivent en outre résoudre le problème des sans-abri, et mettre fin à la pauvreté et aux inégalités, en adoptant notamment un modèle d'imposition progressif et responsable assorti d'une politique de tolérance zéro à l'égard de la fraude fiscale.

20. **M. Dockery** (Irlande), s'exprimant en sa qualité de délégué de la jeunesse, dit qu'il est urgent d'intensifier les efforts menés en vue de l'application du Programme 2030. Les jeunes seront les plus touchés si l'on ne parvient pas à atteindre les objectifs de développement durable. L'Organisation des Nations Unies et les États doivent donc s'assurer que les jeunes jouent un rôle central dans l'application, le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plus particulièrement, les États doivent faire participer les jeunes aux prises de décisions, leur garantir le droit de vote et le droit à un emploi juste et équitable, veiller à ce qu'ils reçoivent une éducation à la citoyenneté mondiale et à ce qu'ils héritent d'un environnement qui n'obère pas les possibilités d'avenir des générations actuelles et futures.

21. Il est nécessaire de donner aux jeunes femmes et aux filles les moyens de participer à la vie politique et d'occuper des emplois publics, de sorte que les administrations soient le reflet de la composition des populations qu'elles desservent, sans distinction d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle, de race, d'appartenance ethnique ou de religion. De fait, seules 20 femmes ont pris la parole à l'Assemblée générale, dans le cadre du débat général de la session en cours. Cette tendance doit être inversée. L'Irlande, qui assure la présidence de la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, exhorte les États Membres à évaluer si, dans leurs contextes nationaux respectifs, les femmes jouissent des mêmes droits que les hommes et participent à la vie de la société sur un pied d'égalité eux, en particulier si elles bénéficient d'un accès égal à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé et si elles

ont la possibilité de choisir leur conjoint. Des mesures doivent également être prises pour répondre aux besoins des autres groupes vulnérables, y compris des personnes appartenant à la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.

22. **M. Cortorreal** (République dominicaine) dit que son gouvernement s'emploie à éliminer la pauvreté et à combattre les inégalités en renforçant les politiques publiques. L'investissement de l'État dans l'éducation, la santé et l'emploi des jeunes constitue un pilier de l'action qu'il a entreprise pour mettre un terme à l'engrenage de la pauvreté. Le Gouvernement dominicain a notamment mis en place un programme qui a permis de créer des milliers d'emplois et d'améliorer considérablement la vie des habitants des zones rurales, tout en ramenant les indices de pauvreté à des valeurs plus basses.

23. La stratégie de développement national de la République dominicaine, qui partage le projet et les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, vise la pleine intégration des secteurs les plus vulnérables de la société. Le Gouvernement dominicain salue à cet égard la nomination de la nouvelle Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et se réjouit par avance de travailler en étroite collaboration avec son bureau. Le Ministère de la jeunesse de la République dominicaine a créé un certain nombre de programmes destinés au plus grand épanouissement des jeunes grâce au renforcement de leur participation à la société en tant que citoyens du monde et à l'instauration d'un climat d'entrepreneuriat, d'intégration et d'équité. Il a également mis au point un programme axé sur le conseil à la jeunesse face à un large éventail de problématiques sociales et s'emploie à associer les jeunes aux processus de prise de décisions.

24. Le Gouvernement dominicain attache la plus haute priorité à l'éducation, mettant en particulier l'accent sur les processus d'apprentissage, la formation des enseignants, la gestion des établissements d'enseignement et l'administration de programmes destinés à assister les personnes en situation de handicap. En outre, des politiques publiques ont été instaurées pour protéger les personnes âgées et leur permettre de mener une vie active et productive. Le Système national intégré chargé du bien-être des personnes âgées repose sur le constat qu'il revient collectivement à l'État, à la famille et à la collectivité de protéger la dignité des personnes âgées et d'en favoriser l'épanouissement. Des bureaux du parquet ont également été mis en place pour connaître des affaires de maltraitance de personnes âgées. Cependant, malgré les progrès considérables qui ont

été accomplis, il convient d'agir en urgence afin d'adopter un instrument international juridiquement contraignant portant sur la défense des droits fondamentaux des personnes âgées. La délégation dominicaine se félicite à cet égard de la nomination de la nouvelle Envoyée spéciale du Secrétaire général pour les questions de handicap et d'accessibilité.

25. **M^{me} Bergman** (Suède), prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, dit que la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité est un instrument d'importance capitale pour associer les jeunes à l'action de pacification menée dans les zones touchées par un conflit et dans tous les pays s'efforçant d'éliminer la xénophobie, le racisme structurel, l'homophobie, la violence des armes et la souffrance humaine. Elle appelle la communauté internationale à se pencher sur la question de la diminution des espaces et des ressources permettant le dialogue avec la société civile, et notamment sur les moyens d'amener les jeunes à y prendre une plus grande part, ce qui est essentiel au renforcement de la démocratie. Il faut s'efforcer d'instaurer un climat d'intégration, offrant leur chance à tous les jeunes, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur situation de handicap, de leur sexualité, de leur citoyenneté ou de leur religion, en veillant en particulier à ce qu'ils aient accès aux systèmes de protection sociale et à un enseignement gratuit, et en combattant les préjugés.

26. Le fléau immémorial des inégalités a continué d'être entretenu par la violence sexiste. Si l'intervenante est fière du Gouvernement féministe de son pays, elle exhorte tous les États Membres à redoubler d'efforts pour mettre fin à la violence et à la discrimination sexistes, en particulier dans les situations de conflit. En outre, les conséquences de grande ampleur des changements climatiques – comme les inondations, qui détruisent des écoles et compromettent l'accès à l'éducation, les périodes de canicule, qui ont une incidence sur l'accès à l'eau et mettent en danger la santé et la vie des gens, et les tempêtes, qui détruisent maisons, hôpitaux et infrastructures – touchent de façon disproportionnée les catégories les plus vulnérables et doivent être traitées à titre prioritaire.

27. **M. Bultrikov** (Kazakhstan) dit que, malgré les ressources limitées dont ils disposent pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable, les États Membres doivent poursuivre leur action de lutte contre l'extrême pauvreté et les inégalités croissantes, ainsi que le déséquilibre des forces au sein des pays et entre eux, continuer de s'efforcer de réduire les inégalités entre les sexes et le chômage des jeunes, ainsi que de faire face aux crises humanitaires et aux

déplacements forcés de populations, et promouvoir le développement macroéconomique et social.

28. Le Programme 2030 représente un changement de paradigme qui nécessitera d'énormes ressources, puisqu'il a été proposé, à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, que les États affectent 1 % du budget qu'ils consacrent annuellement à la défense à un fonds spécial des Nations Unies pour le développement durable. Parallèlement, l'élaboration des politiques doit être démocratique et participative et permettre d'assurer la protection des plus vulnérables. À cette fin, il faut des institutions publiques protectrices, transparentes et comptables de leur action pour pouvoir lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale, et surveiller et évaluer rigoureusement les secteurs à risque. Malgré la situation économique mondiale, le Kazakhstan a augmenté chaque année les fonds qu'il affecte aux programmes concernant l'enfance, la jeunesse, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. La stratégie 2050 du Kazakhstan et la politique économique qui l'accompagne permettront des améliorations dans les secteurs de l'éducation, de la santé, du logement social et de la sécurité sociale et visent à moderniser et développer le marché du travail et les secteurs des technologies de l'information et des communications. Dans le cadre de cette stratégie, les jeunes ont accès à un enseignement classique gratuit à tous les niveaux de scolarité, ainsi qu'à une formation professionnelle et au microcrédit, et 10 000 étudiants kazakhs ont également pu obtenir un diplôme dans des universités étrangères de première catégorie grâce à un programme de bourses mis en place par le Président.

29. Le handicap doit être reconnu à l'échelle mondiale comme une question de droits fondamentaux. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030, le Gouvernement kazakh s'efforce de veiller à ce que les personnes handicapées puissent prendre part aux décisions qui ont une incidence sur leur vie et exercer un recours en cas de violations de leurs droits ; en conséquence, il a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées, promulgué une loi sur la protection sociale des personnes handicapées, et adopté un plan d'action national pour 2012-2018 visant à leur ouvrir de nouveaux horizons. Dans le but d'éliminer la pauvreté au sein de ces populations, le Gouvernement kazakh a instauré un système de sécurité sociale reposant sur trois piliers qui comprennent les régimes de retraite de base et de retraite complémentaire. De plus, dans le cadre de son programme de promotion de l'emploi des personnes handicapées, le Gouvernement entend subventionner

en 2018 des emplois pour ces personnes et instaurer un système de quotas obligatoires.

30. Le Gouvernement défend l'idée de vieillesse active et s'emploie à ce que les personnes âgées, qui représentent 10 % de la population, jouissent des mêmes droits sans discrimination. De plus, il a proposé d'accueillir à Almaty un centre régional des Nations Unies en vue de promouvoir le développement durable, de faciliter la prestation de l'aide humanitaire et de renforcer la résilience nationale et régionale en Asie centrale.

31. **M^{me} Geissel** (Allemagne), prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, dit qu'elle s'est entretenue, au cours des six derniers mois, avec de nombreux jeunes Allemands au sujet du travail et des valeurs de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des espoirs et des craintes qu'ils nourrissent face à l'avenir. Si nombre d'entre eux ont grandi dans un climat de paix et de sécurité dans lequel on respectait les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ils craignent que des guerres n'éclatent de leur vivant eu égard à la montée des populismes de droite en Europe, au nombre croissant des armes en circulation et au phénomène de militarisation qui s'observe dans le monde entier, ainsi qu'en raison de l'abandon de la diplomatie au profit de démonstrations de force militaire. Afin de préserver la paix et la sécurité, la communauté internationale doit s'efforcer de revenir à une culture politique du dialogue et de la coopération, ce dans quoi la jeunesse a un rôle capital à jouer, comme l'a reconnu le Conseil de sécurité dans sa résolution [2250 \(2015\)](#). L'intervenante appelle les États Membres à progresser dans le désarmement, en bannissant notamment les armes nucléaires et en renforçant la maîtrise des armements afin de ménager aux générations futures un avenir plus sûr et de combattre le terrorisme.

32. **M. Kuschick** (Allemagne), prenant la parole en qualité de représentant des jeunes, déclare que le climat positif qui a présidé aux manifestations multilatérales pour la jeunesse auxquelles il a pris part au cours des six derniers mois lui inspire confiance dans l'avenir de la coopération et dans la mise en œuvre du Programme 2030. Beaucoup des jeunes qu'il a rencontrés sont arrivés en Europe après avoir fui des zones de conflit et de terrorisme où ils avaient subi la torture et perdu des membres proches de leur famille, et pourtant, comme les jeunes européens, ils nourrissent l'espoir que leur avenir sera un avenir de paix. Les sociétés d'accueil de ces réfugiés doivent prendre la mesure des difficultés qu'ils rencontrent pour s'adapter à leur nouvelle situation et, plus généralement, valoriser la diversité des apports et des

talents que représente l'ensemble des membres de la société, par-delà la race et l'orientation ou l'identité sexuelles.

33. **M^{me} Pansa** (Suriname), prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, déclare que le progrès du développement social passe par un effort d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, et en particulier par un investissement dans les initiatives axées sur l'éducation du jeune enfant. Les gouvernements doivent permettre à chaque individu de réaliser son potentiel en œuvrant constamment à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, grâce à l'accréditation académique, la diversification de l'offre d'apprentissage et de la formation des enseignants, et en portant l'âge de scolarisation obligatoire de 4 à 16 ans. Si l'école est actuellement obligatoire au Suriname de 7 à 12 ans, la plupart des enfants vont à l'école dès l'âge de 4 ans, et un projet de loi récemment présenté vise à étendre la scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

34. **M. Koniki** (Suriname), prenant la parole en qualité de représentant des jeunes, dit que l'incidence de la violence sexuelle à l'encontre des jeunes, dans son pays, est partiellement attribuable à l'ambivalence des messages que l'on fait passer sur la sexualité aux garçons et aux filles. Si l'on enseigne en effet aux filles à résister aux avances d'ordre sexuel des garçons, l'on apprend simplement à ces derniers qu'ils ne doivent pas mettre une fille enceinte, ce qui implique qu'ils peuvent courir après les filles sans se soucier des limites personnelles et physiques qu'elles ne sont pas prêtes à franchir, ce qui contribue là encore à la violence sexuelle. Des programmes d'éducation sexuelle s'adressant aux jeunes hommes et aux garçons seraient, par conséquent, essentiels pour mieux sensibiliser la population et faire changer les mentalités en ce qui concerne les inégalités de traitement entre garçons et filles. Il faut également dispenser aux parents et entourages des informations concernant les questions de santé sexuelle et procréative et de violence contre les femmes et les filles. Les jeunes ont un rôle indispensable à jouer pour faire advenir ces changements, en refusant en particulier de fermer les yeux sur la violence sexuelle ou de l'excuser.

35. **M^{me} Matar** (Émirats arabes unis) présente les sincères condoléances de son gouvernement à la suite de l'attentat terroriste survenu à Las Vegas et réitère qu'il condamne la violence et le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Parlant au nom des représentants de jeunes de son pays, elle déclare que les jeunes Émiriens, désireux d'être des partenaires du développement, sont souvent exclus du

processus de prise de décisions. Des progrès notables ont néanmoins été faits dans le sens de l'épanouissement des jeunes. Ainsi, une jeune femme a été nommée Ministre d'État chargée des affaires de la jeunesse, et des conseils et forums de jeunes ont également été organisés pour renforcer le pouvoir d'action des jeunes.

36. À l'échelle internationale, les Émirats arabes unis sont à l'origine de nombreuses initiatives adoptées en faveur des jeunes en 2017, comme la création d'un nouveau centre arabe de la jeunesse ou l'octroi de bourses à des jeunes de la région arabe. De plus, la délégation émirienne auprès de l'Assemblée générale comprend cette année, une fois de plus, des représentants des jeunes. Elle se félicite de la nomination de la dernière Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et compte collaborer avec ses partenaires à la Troisième Commission afin de présenter ses préoccupations et ses vues sur l'autonomisation et l'emploi des jeunes.

37. **M^{me} Pavković** (Serbie), prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, fait savoir que son pays a créé un ministère de la jeunesse et qu'il met en œuvre une stratégie nationale pour la jeunesse caractérisée par son pragmatisme et sa faisabilité. La Serbie, dont une ville a été désignée capitale européenne de la jeunesse en 2019, s'emploie à fournir des logements, des soins de santé et une éducation à un grand nombre de jeunes migrants parmi les milliers qui vivent à l'intérieur de ses frontières. De concert avec cinq autres États des Balkans occidentaux, elle a créé le Bureau régional de coopération pour la jeunesse afin de promouvoir la réconciliation et la coopération entre jeunes des Balkans.

38. Si on leur en donne la possibilité, les jeunes ont la capacité et la volonté d'apporter leur contribution à l'avenir de leur pays, et notamment à la réalisation des objectifs de développement durable. Il convient par conséquent d'associer les représentants des jeunes aux groupes de travail nationaux sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Trop souvent, les besoins et les demandes des jeunes ne sont pas abordés.

39. *M^{me} Al-Temimi (Qatar), Vice-Présidente, prend la présidence.*

40. **M. Mendoza-García** (Costa Rica) dit que les lois, les politiques et les programmes de son pays sont conçus pour assurer le bien-être de tous, et en particulier des plus vulnérables. Eu égard aux multiples dimensions de la pauvreté, on applique depuis 2015 un indice de pauvreté multidimensionnelle pour mieux cibler, évaluer et affiner les politiques

sociales nationales. Le pays met également en œuvre des programmes visant à fournir aux catégories les plus vulnérables un accès aux technologies de l'information et de la communication.

41. Afin de bâtir des sociétés unies et résilientes, il est essentiel de favoriser la participation des citoyens et l'intégration sociale, en dispensant notamment un enseignement scolaire et non scolaire de qualité, ce qui peut également contribuer à réduire le nombre toujours croissant des jeunes chômeurs. Mettre fin à l'engrenage de la pauvreté et des inégalités nécessite également un investissement dans la santé et dans la protection des jeunes de la violence. S'agissant des femmes, la violence sexiste et les inégalités de salaires et de chances constituent un obstacle à tout véritable épanouissement social. Dans le but de promouvoir l'égalité sur le marché du travail, le Costa Rica participe au programme « label égalité des sexes » du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il encourage également à reconnaître le travail non rémunéré et celui que constituent les soins prodigués à d'autres et à le répartir autrement, et réorganise son réseau de prestation de soins pour permettre aux femmes de travailler plus facilement.

42. **M. Uğurluoğlu** (Turquie) dit que le dixième plan de développement de la Turquie (2014-2018) suit une méthodologie multidimensionnelle qui donne de nombreux résultats positifs, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'éducation et à la santé. La conception du développement du gouvernement turc, axée sur les droits fondamentaux, favorise l'intégration de tous. Elle vise à permettre aux personnes handicapées d'accéder aux services de base et à la prise de décisions, à respecter les droits des personnes âgées et à répondre à leurs besoins, à renforcer le pouvoir d'action des femmes et à assurer l'égalité des sexes ainsi qu'à offrir aux jeunes une éducation de qualité et des débouchés décentes.

43. Toutefois, l'afflux sans précédent de migrants et de réfugiés a une incidence directe sur le programme de développement social de la Turquie, qui accueille la population de réfugiés la plus importante du monde, dont de nombreux enfants d'âge scolaire, et continue de devoir faire face à leurs besoins sur les plans humanitaire, sanitaire et éducatif. Les Syriens ont même accès à titre provisoire au marché du travail turc. Il n'en demeure pas moins impératif d'accroître la coopération internationale et de partager correctement le fardeau et les responsabilités.

44. **M^{me} Sandoval** (Nicaragua) déclare que le Programme 2030, moyen de parvenir à un ordre mondial juste, est une des réalisations les plus

importantes de l'histoire de l'ONU. Sur le plan international, le Nicaragua demeure attaché aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux objectifs de développement durable et déterminé à établir la paix par la négociation et le dialogue. Au niveau national, l'action qu'il mène en faveur du rétablissement de l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels a permis de faire des progrès importants en matière d'égalité des sexes, d'investissement, de développement et de sécurité. Le Nicaragua a également défini des cibles pour l'octroi de titres fonciers et en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, les télécommunications, la santé, l'environnement, la création d'emplois, l'éducation et le logement.

45. Pour favoriser l'intégration des personnes handicapées, le Nicaragua propose un traitement prioritaire de leurs démarches administratives et leur offre des avantages en matière de transport. Il a également publié une brochure spéciale pour sensibiliser la population. Les personnes âgées ont quant à elles droit à une retraite et accès à des activités de loisirs. Des mesures ont également été prises pour améliorer les soins de santé qui leur sont proposés et encourager leur participation à des programmes socioproductifs. Le Code de la famille de 2015 reconnaît le rôle central de la famille dans le développement et la transformation sociale.

46. **M^{me} Covei** et **M. Măcelaru** (Roumanie), prenant la parole en tant que représentants de la jeunesse, affirment que l'autonomisation des jeunes est nécessaire pour apporter de réels changements. Les pays doivent apprendre aux jeunes à donner leur avis puis les écouter. Les jeunes Roumains veulent que les dirigeants les prennent au sérieux.

47. Les jeunes souhaitent également une éducation qui donne la priorité à l'esprit critique et à l'acquisition de compétences et les prépare donc au marché du travail. Les systèmes éducatifs dépassés et basés sur la mémorisation d'informations sont une des causes du chômage des jeunes, à l'origine de l'inertie et de la marginalisation des jeunes. De plus, en règle générale, les enfants pauvres ne reçoivent pas l'aide supplémentaire dont ils ont besoin pour réussir à l'école et échapper à la pauvreté.

48. Les jeunes membres de groupes vulnérables comme les filles, les lesbiennes, bisexuels et transgenres, les minorités ethniques et les personnes handicapées doivent être informés de leurs droits afin qu'ils puissent vaincre la discrimination et prendre des décisions de manière autonome.

49. **M^{me} Horbachova** (Ukraine) déclare que, malgré les problèmes actuels, son pays s'emploie à atteindre les objectifs de développement durable. L'Ukraine reconstruit son économie et ses infrastructures et a pu accroître considérablement sa part de marché dans l'Union européenne dans le cadre de l'accord de libre-échange approfondi et complet. Elle a assaini son système bancaire, réduit les dépenses publiques, entamé une coopération avec le Fonds monétaire international et commencé à marquer des points dans la lutte contre la corruption. Le pays a en outre récemment mis en œuvre une réforme visant à améliorer la qualité des soins de santé et proposé une assurance maladie de base universelle. Il continue également de promouvoir l'égalité des sexes. En mars, l'Ukraine a renforcé une loi de 2014 protégeant les droits des 2 millions de déplacés par l'occupation de la Crimée et l'agression de la Russie dans la région du Donbass et facilitant l'acheminement de l'aide humanitaire à ces personnes. Un retour à la normale est toutefois impossible sans l'arrêt de l'agression militaire russe et le rétablissement de la pleine souveraineté de l'Ukraine.

50. **M^{me} Pwint Phyu Thinn** (Myanmar) dit que son pays fait une place importante à l'aide aux jeunes, aux personnes âgées et aux handicapés. Le Myanmar a ouvert des écoles primaires libres du soir subventionnées par les pouvoirs publics ainsi que des maisons des jeunes. De plus, il élabore une politique de la jeunesse et a soumis au parlement une loi actualisée relative aux droits de l'enfant pour approbation. Consciente de l'importance des jeunes comme moteurs de changement, la Conseillère pour l'État a pris part en début d'année à des « pourparlers de paix » avec des jeunes. Parce qu'ils peuvent apporter des changements, les représentants de la jeunesse doivent participer à un plus grand nombre de rencontres internationales.

51. Le Myanmar a adopté un plan d'action en faveur des personnes âgées en juin 2014 et publié une loi relative aux personnes âgées en 2016. Outre de promulguer une loi visant la transposition en droit interne de la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2015, il a pris des mesures pour aider les personnes malentendantes en proposant une formation d'interprète en langue des signes et des services en langue des signes et en faisant en sorte que les malentendants puissent participer à la vie sociale. Le pays a également ouvert des écoles pour les déficients visuels. Il exécute aussi des programmes de sensibilisation pour lutter contre la discrimination fondée sur le handicap, le désintérêt et la violence dont les personnes handicapées sont victimes et encourager les employeurs à embaucher des handicapés.

52. **M. Itegboje** (Nigéria) indique que le programme de protection sociale de son pays fait partie intégrante du programme de développement national, dont une des principales composantes est le mécanisme de transfert monétaire. Afin d'améliorer le niveau de vie de la population, le Nigéria a récemment lancé un programme de prêt au logement à faible taux d'intérêt. Le Gouvernement nigérian propose également des prêts sans intérêt et sans garantie à des entrepreneurs pour encourager les initiatives individuelles. Il favorise l'autonomisation des jeunes en offrant des formations professionnelles et des possibilités d'emploi. Par ailleurs, le programme de repas scolaires (approvisionnement local) est le plus important de ce type en Afrique. En ce qui concerne la fonction publique au niveau fédéral, 2 % des postes vacants sont réservés aux personnes handicapées et une personne handicapée a été nommée pour seconder le Président s'agissant des questions relatives au handicap. Même s'il n'a toujours pas adopté de politique nationale concernant le vieillissement, le Nigéria a commencé à appliquer des politiques pour démarginaliser et protéger les personnes âgées et lutter contre la pauvreté des personnes âgées.

53. **M. Mohamed** (Maldives) dit que les politiques de développement social des Maldives se caractérisent essentiellement par leur ouverture à tous. Pour exploiter le potentiel que représentent les jeunes, qui composent près de la moitié de la population, les Maldives leur garantissent une couverture sanitaire universelle, un enseignement primaire et secondaire gratuit et leur proposent des loisirs et des activités sportives et d'enrichissement. Elles font également une place importante à l'emploi des jeunes ainsi qu'à l'esprit d'initiative et d'entreprise chez les jeunes. Conformément à la Constitution et à la législation maldiviennes, le Gouvernement a mis en place des mécanismes visant à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi aux personnes handicapées et une allocation d'invalidité. Il montre l'exemple au secteur privé en offrant aux handicapés des possibilités d'emploi dans des entreprises et des organismes publics. L'égalité des sexes au travail est garantie par la loi sur l'égalité des sexes de 2016 et l'État devrait bientôt atteindre la cible impérative tendant à réserver 30 % des sièges aux conseils d'administration des entreprises publiques à des femmes. De plus, plusieurs lois promulguées récemment constituent les bases juridiques nécessaires à l'élimination de la violence sexiste et du harcèlement.

54. **M^{me} AlZouman** (Koweït) dit que le Gouvernement koweïtien convient que le renforcement des institutions gouvernementales relatives à la

jeunesse est important. Le Koweït se félicite du regain d'intérêt de plusieurs pays pour le renforcement de l'engagement civique et du volontariat des jeunes. Il a lancé diverses initiatives pour encourager le bénévolat des jeunes. Pour promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées, le Koweït a créé une autorité publique chargée des personnes handicapées et leur garantit une protection, l'accès à des services médicaux, culturels et psychologiques ainsi qu'à l'éducation et à une formation. Il met également tout en œuvre pour que les personnes handicapées puissent avoir un travail décent. Les personnes âgées ont droit à des allocations mensuelles, à un logement et à des services juridiques et sont exonérées de toute redevance concernant les services publics. Respectant l'obligation que lui impose la Constitution de protéger et de promouvoir la famille, l'État koweïtien accorde une aide financière aux familles dans le besoin et a mis en place des centres pour le règlement des litiges familiaux et la protection des membres de la famille contre la violence et les sévices. Rattachés aux tribunaux des affaires familiales, ces centres règlent les conflits familiaux et fournissent des conseils aux parties. De plus, le Koweït revoit actuellement des textes législatifs relatifs à la violence domestique afin de préserver la dignité des membres de la famille victimes de violence.

55. **M. Poveda Brito** (République bolivarienne du Venezuela) dit que l'investissement social est l'élément central des politiques publiques et de la Constitution de 1999 du Venezuela. Le plan de développement Gouvernement vénézuélien pour 2013-2017, axé sur les soins de santé, l'éducation, la culture, le logement et l'alimentation, est conforme et complète les objectifs de développement durable et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social. Grâce à une série de programmes sociaux, le Venezuela a accompli des progrès rapides en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté et de l'extrême pauvreté, une répartition plus juste des revenus et la garantie d'un logement décent. Le pays figure d'ailleurs maintenant dans la catégorie de développement humain élevé de l'Indice de développement humain.

56. Malgré les attaques visant sa monnaie, les mesures coercitives et blocus financiers et économiques imposés de manière unilatérale et les menaces d'intervention dont il est la cible, le Venezuela continuera d'investir dans des programmes sociaux en faveur des plus vulnérables et d'œuvrer pour trouver des solutions au moyen de la diplomatie et du dialogue. L'unité et la coopération entre les pays du Sud sont plus que jamais essentielles pour tirer parti

du paiement de la dette sociale. L'ONU a le devoir de promouvoir sans délai des politiques efficaces d'élimination de la pauvreté, des modes de financement durables et un nouvel ordre international axé sur l'être humain.

57. **M. Amir Hamzah** (Malaisie) dit que, conscient de l'importance déterminante de la participation des jeunes au développement économique, le Gouvernement malaisien exécute une politique nationale d'épanouissement de la jeunesse axée sur l'autonomisation, la mise en valeur des ressources humaines, l'esprit d'entreprise et, plus récemment, l'esprit d'initiative et le volontariat. La Malaisie permet également aux jeunes de prendre part aux débats sur des questions qui les concernent – notamment le coût de la vie, la productivité et le chômage – et de contribuer à l'élaboration de la future ligne de conduite.

58. Si des progrès ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté, des inégalités croissantes montrent qu'une protection sociale est nécessaire. Comme annoncé récemment, la Malaisie entend coopérer avec des pays développés et en développement, des institutions multilatérales et le secteur privé afin d'améliorer la façon dont elle transfère ses connaissances et ses compétences à d'autres pays. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport sur le rôle des coopératives dans le développement social (A/72/159), la croissance agricole et le développement rural sont indispensables pour éliminer la pauvreté. Les coopératives, y compris les mécanismes d'aide financière, et la formation professionnelle peuvent contribuer à un tel développement. La Malaisie est attachée au bien-être de sa population, dans toute sa diversité et quelles que soient ses vulnérabilités, et continuera d'œuvrer pour dégager un consensus et préconiser des orientations en matière de développement social.

59. **M. Dumklang** (Thaïlande), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit que les représentants thaïlandais de la jeunesse souhaitent mentionner trois groupes de personnes qui ne doivent pas être des laissés-pour-compte du développement : les jeunes, les personnes âgées et les migrants. Les jeunes sont de parfaits moteurs de changement car ils apprennent vite, acceptent pleinement la diversité comme une évidence et ont le courage de lutter contre les inégalités et l'injustice. À cet égard, les représentants de la jeunesse sont très désireux de partager leurs données d'expérience et leur connaissance du modèle de développement thaïlandais, sans exclusif, modéré et à dimension humaine : la philosophie de l'économie suffisante. S'agissant des

personnes âgées, ils appuient les efforts visant à encourager la solidarité entre les générations. En Thaïlande, des activités sur la transmission des connaissances traditionnelles et culturelles ont été organisées à cet effet.

60. **M^{me} Chittrawat** (Thaïlande), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, dit que les jeunes thaïlandais sont conscients de la contribution des migrants au développement économique et social. Dans le monde entier, les jeunes peuvent faciliter la communication entre la société dans laquelle ils vivent et les migrants. Les technologies de l'information et les médias sociaux peuvent servir à influencer sur la façon dont la population voit les migrants et à encourager l'harmonie sociale et une culture de l'acceptation d'autrui. La représentante de la jeunesse invite l'ONU à continuer de donner la parole aux jeunes et à faire de même avec d'autres groupes que l'on entend rarement.

61. **M. Rombouts** (Belgique), prenant la parole en tant que représentant de la jeunesse, dit qu'une bonne éducation comprend non seulement l'enseignement de matières classiques mais également des activités d'ordre social, culturel et sportif. Pour améliorer la qualité de l'éducation, tous les conseils d'établissement scolaire doivent envisager de faire participer les élèves à la prise de décisions. Dans sa résolution 2250 (2015), le Conseil de sécurité s'est dit conscient que les jeunes pouvaient jouer un rôle constructif dans la consolidation de la paix, ouvrant la voie à leur participation dans de nombreux domaines connexes. Il est maintenant communément admis que la participation des jeunes pourrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

62. **M^{me} Keita** (Belgique), prenant la parole en tant que représentante de la jeunesse, déplore le fait que l'origine socioéconomique d'un jeune reste le principal facteur de réussite scolaire. Les chances qu'a un enfant de réussir à l'école ne doivent pas dépendre uniquement du niveau d'éducation, du statut migratoire ou des moyens financiers de ses parents ni de la couleur de peau de l'enfant, de sa religion, de sa langue maternelle, de son état de santé ou de son sexe.

63. **M^{me} Mukhtar** (Soudan) dit que la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté prévoit notamment la création d'emplois pour de jeunes hommes et femmes, la mise en place d'un fonds pour financer les projets de jeunes entrepreneurs instruits, le développement de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur et l'élimination de l'analphabétisme. Le Diwan de la zakat finance des services sociaux et la sécurité alimentaire et joue un rôle moteur s'agissant d'aider les établissements

universitaires et de santé et de promouvoir des programmes à l'appui des coopératives.

64. La stabilité politique étant importante pour la prospérité et la sécurité sociale, le Soudan met en œuvre les recommandations finales formulées à l'issue du dialogue national ouvert à l'ensemble de la population. Les mesures recommandées permettront de promouvoir le développement social, notamment parce qu'elles profiteront aux groupes de population les plus vulnérables.

65. La coopération internationale doit être renforcée pour honorer les engagements internationaux en faveur du développement social. La dette des pays en développement fait obstacle au développement social et doit être annulée.

66. **M. Najem** (Bahreïn) dit que les jeunes, qui représentent près de 60 % de l'ensemble de la population au Moyen-Orient et 48 % de celle de Bahreïn, peuvent contribuer de manière considérable à la promotion du développement et faciliter la réalisation des objectifs de développement durable. C'est pourquoi, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, Bahreïn a élaboré une stratégie nationale pour les jeunes afin de répondre à leurs besoins et de faire respecter leur droit de participer pleinement à la prise de décisions et aux initiatives encourageant un développement inclusif. Le Plan d'action gouvernemental pour la période 2015-2018 prend également en considération les besoins de la jeunesse bahreïnienne.

67. Le Prix Roi Hamad pour l'autonomisation des jeunes en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, lancé en janvier 2017 afin d'encourager les jeunes à contribuer à l'exécution du Programme 2030, montre que Bahreïn soutient toutes les initiatives visant à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives. De plus, Bahreïn considère qu'il est essentiel de faire participer toutes les composantes de la société, y compris les jeunes, à l'action menée par les États pour atteindre les objectifs de développement durable.

68. Bahreïn a organisé plusieurs conférences pour encourager les jeunes à prendre part à des initiatives concernant le développement. Il a notamment accueilli, en avril 2017 à Manama, la neuvième Conférence internationale de la jeunesse, axée en particulier sur l'exécution du Programme 2030. Plus d'un millier de jeunes ainsi que des représentants d'organisations internationales, de gouvernements et d'organisations de la société civile ont assisté à la Conférence.

69. Conformément à la vision économique de Bahreïn à l'horizon 2030 et pour promouvoir le développement du secteur privé bahreïnien et le rôle moteur de ce secteur dans le développement économique du pays, Bahreïn a créé l'organisation Tamkeen qui, notamment, propose aux jeunes une formation professionnelle et les oriente afin de faciliter leur entrée sur le marché du travail. Tamkeen mène également des projets visant à renforcer le rôle des femmes dans la société bahreïnienne, à encourager l'esprit d'entreprise et à lever les obstacles économiques qui entravent la création et la croissance d'entreprises bahreïniennes.

70. En novembre 2016, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a décerné un prix à S. M. Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi de Bahreïn, en reconnaissance des bons résultats obtenus dans le cadre de la version bahreïnienne du programme de l'ONUDI en faveur de l'autonomisation économique des jeunes et des femmes. Compte tenu du succès de ce programme, l'ONUDI s'est servi à ce jour de l'expérience bahreïnienne comme modèle pour lancer des initiatives semblables dans 48 autres pays.

71. **M. Shava** (Zimbabwe) dit que la participation de son pays aux examens nationaux volontaires du Forum politique de haut niveau pour le développement durable montre l'attachement du Zimbabwe au développement social. Le développement durable est un élément central du plan de développement économique du pays, qui s'appuie sur quatre priorités nationales : la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté, les infrastructures et l'ajout de valeur. Pour lutter contre la pauvreté rurale, le Zimbabwe a mis à exécution un système agricole maîtrisé (Command Agriculture) pour la culture du maïs qui s'est traduit par une moisson exceptionnelle et a déjà été étendu à d'autres cultures.

72. **M^{me} Fofana** (Burkina Faso) dit qu'en application du décret de transposition en droit interne de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le Burkina Faso a organisé en 2013 un recensement général des enfants handicapés. Le plan national de développement économique et social adopté récemment fait une place importante aux groupes vulnérables et marginalisés. Le Burkina Faso mène des actions concrètes pour les aider : formation professionnelle, services sociaux de base pour les personnes handicapées, prise en charge intégrée d'un grand nombre d'orphelins et d'enfants vulnérables, programme national de prise en charge des enfants des rues, loi de protection et de promotion des personnes âgées et programme intégré d'autonomisation des femmes. Le Burkina Faso espère, d'ici à 2020, porter à

50 % la proportion des handicapés actifs, prendre en charge un plus grand nombre d'enfants vulnérables et éradiquer le phénomène des enfants des rues.

73. **M. Bhattarai** (Népal) dit que les pays les moins avancés, en particulier les pays sans littoral et les États insulaires, sont plus menacés que d'autres par les changements climatiques, l'extrémisme, les migrations forcées, les crises alimentaires et les crises de l'énergie. Tout doit être mis en œuvre pour que la sortie de la catégorie des pays les moins avancés se déroule sans problème et soit définitive.

74. Le Népal, qui compte plus de 125 langues et groupes ethniques, doit pouvoir transformer sa diversité en unité et en atout national et se fonde, pour l'ensemble de ses politiques, programmes et plans relatifs au développement, sur la Constitution de 2015, inclusive et axée sur les droits fondamentaux. En vertu de la loi népalaise, le parlement doit compter 33 % de femmes et les administrations locales 40 % de femmes et des quotas ont été fixés pour le recrutement dans la fonction publique de personnes issues de groupes marginalisés. Des mesures spécifiques sont également en place pour promouvoir les membres de ces groupes. Malgré des ressources limitées, le système de protection sociale népalais englobe les personnes âgées, les femmes célibataires, les groupes ethniques et autochtones défavorisés et les personnes handicapées et entend garantir une scolarité gratuite et obligatoire à tous les enfants. Cependant, parce qu'il n'a pas de littoral, qu'il a connu un conflit interne et compte tenu de la complexité de sa géographie et de sa vulnérabilité aux changements climatiques, le Népal craint que les progrès remarquables accomplis en matière de développement social ne puissent s'inscrire dans la durée.

75. **M^{me} Sukkar** (Jordanie) dit que la région arabe doit faire face à des situations instables, des conflits, des vagues de migrants et de déplacés sans précédent. Ces problèmes ne peuvent être réglés sans une coopération mondiale pour la paix et la sécurité. L'afflux de réfugiés syriens et le fait que les crises régionales durent depuis longtemps ont mis la Jordanie à trop rude épreuve et ont une incidence sur tous les aspects de la vie dans le pays. La Jordanie continue toutefois de faire avancer son modèle socioéconomique décennal visant à bâtir une économie prospère, résiliente et profitant à tous en renforçant les réformes et l'inclusion. Elle a récemment coprésidé, avec la Norvège, une réunion sur les jeunes, la paix et la sécurité. La Jordanie a également lancé le groupe Champions of Youth (Champions de la jeunesse) et, conjointement avec la Norvège, le Groupe des Amis de la prévention de l'extrémisme violent. La nouvelle loi

jordanienne relative aux personnes handicapées établit la notion de consentement éclairé, aborde la violence selon une approche globale et impose au Gouvernement de présenter dans un délai de 10 ans un plan d'action national sur la désinstitutionnalisation. La Jordanie demeure résolument déterminée à faciliter et accroître les contributions que les personnes âgées apportent aux familles, aux populations locales et à la société dans son ensemble.

76. Pour atteindre l'objectif de prospérité partagée, la charge du développement social doit être répartie de manière plus uniforme. La Jordanie est déterminée à préserver ses acquis en matière de développement tout en demeurant un pays résilient et ouvert à tous, une oasis de sécurité et de stabilité.

77. **M. Gebru** (Éthiopie) dit que son pays met en œuvre une stratégie visant à préserver les ressources naturelles et à réduire les effets des changements climatiques. Le plan de croissance et de transformation (2015-2020) porte essentiellement sur l'éducation et la formation, les soins de santé, la science et les techniques, le renforcement des capacités et la bonne gouvernance, la participation du public, l'édification d'une démocratie et la recherche d'un consensus national, les questions concernant les femmes, les enfants et les jeunes, l'aide sociale et les questions liées au travail ainsi que la protection de l'environnement. L'Éthiopie a pris des mesures concrètes pour promouvoir la pleine participation des personnes handicapées à tous les domaines de la vie et a adopté un plan national concernant les personnes âgées conforme au Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Si le bénévolat des jeunes s'est considérablement développé, l'emploi des jeunes continue de poser problème. C'est pourquoi le Gouvernement éthiopien a institué un fonds automatiquement renouvelable consacré à la création d'emplois pour les jeunes et développe des parcs industriels afin d'encourager la croissance des entreprises de fabrication et des petites et moyennes entreprises, qui sont d'importants créateurs d'emplois. Enfin, pour garantir une croissance qui profite vraiment à tous, le Gouvernement a mis en place un programme de protection sociale dont bénéficient des millions de personnes démunies.

78. **M. Mikayilli** (Azerbaïdjan) dit que l'ensemble de la population recueille les fruits de la croissance rapide de l'économie azerbaïdjanaise grâce à la construction d'écoles, d'hôpitaux, de centres de santé et de foyers pour les déplacés. D'ici à 2020, l'Azerbaïdjan a l'intention de faire passer le taux de pauvreté de 5 à 4 % et d'améliorer la qualité des soins de santé et d'étendre la couverture du système de santé. Depuis

2010, il compte parmi les pays à fort développement humain.

79. Le Gouvernement azerbaïdjanais intensifie ses efforts de diversification de l'économie par la création de parcs industriels dans les régions, l'augmentation des dépenses consacrées aux activités économiques agricoles et rurales, la création d'emplois durables et décents, et l'octroi de prêts à faible taux d'intérêt aux entrepreneurs. S'agissant des personnes âgées, un nouveau programme public de protection sociale a été élaboré pour 2017-2021 et l'âge de la retraite a récemment été porté à 65 ans compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie. Grâce au plan d'action national sur la protection des droits des personnes handicapées, les enfants handicapés peuvent maintenant être scolarisés à domicile.

80. **M^{me} Grigoryan** (Arménie), fait observer que plus de 22 000 déplacés ont cherché refuge en Arménie ces dernières années. La représentante dit que le Gouvernement arménien attache une très grande importance à l'intégration et à l'installation de ces personnes et apprécie à sa juste valeur l'appui apporté à cet égard par les institutions internationales et les organisations de la diaspora.

81. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Arménie passe actuellement d'un modèle d'évaluation du handicap s'appuyant sur des données médicales à un modèle axé sur les droits fondamentaux comprenant une auto-évaluation par le demandeur. Dans la logique de la priorité qu'elle accorde à l'épanouissement de la jeunesse, l'Arménie a lancé plusieurs initiatives en vue de proposer un enseignement plus novateur et de plus grande qualité.

82. Néanmoins, malgré des progrès remarquables, l'Arménie continue de se heurter à de nombreuses difficultés qui entravent le développement social, notamment des menaces externes telles que des mesures de contrainte unilatérales, un blocus terrestre et la fermeture de frontières. Des mesures de confiance doivent être mises en place pour promouvoir le développement social en situation de conflit et pourraient s'inscrire dans le cadre plus large de l'action régionale en faveur de la paix, de la sécurité et de la réconciliation.

La séance est levée à 13 heures.